

DEC193100INEE

Décision portant nomination de M. Stéphane Hourdez aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8222 intitulée « *Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques (LECOB)* »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8222 intitulée « *Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques (LECOB)* » et nommant Mme Katell Guizien directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Pierre Galand, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} janvier 2020.

II. A compter de cette même date, M. Stéphane Hourdez, chargé de recherche de classe normale au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

